

ANPAD / rencontres professionnelles d'AVIGNON
16, 17 et 18 juillet 2013

ART/THÉÂTRE/TRANSMISSION

ANPAD / rencontres professionnelles d'AVIGNON

Chères Anpadiennes, chers Anpadiens

Nos **Rencontres Professionnelles d'Avignon** approchent. Nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous les 16, 17 et 18 juillet au Conservatoire et à l'ISTS.

Cette année, nous allons mettre en lumière trois concepts majeurs de nos pratiques qui serviront de titre et d'armature à ces rencontres : **ART/THÉÂTRE/TRANSMISSION**

Il y aura deux temps forts le 16 juillet, dans l'auditorium Mozart du Conservatoire :

- **Dionysos, Vilar et les autres** le matin
- **Le théâtre est-il encore un Art ?** l'après midi

Pour mener à bien ces débats, de nombreux artistes et personnalités seront avec nous pour faire le point sur l'Art du Théâtre, ses formes, son pouvoir de transformation, ses moyens de production, son espace de liberté et d'invention, sa dimension politique et citoyenne, sa nécessité endémique, son devenir qui émerge par temps de mutation technologique et en période de crise morale, politique et budgétaire.

Le 17 juillet, en salle Gabilly du Conservatoire, il n'y aura aucun invité extérieur à l'ANPAD, sauf peut être un invité surprise...

Nous vous demanderons de réfléchir avec nous sur deux axes :

- **Comment enseigner l'art d'un théâtre à venir ?** le matin
- **Transmission, à la conquête de nouveaux espaces** l'après midi

Nous vous proposons de préparer de courtes interventions afin de contribuer au débat sur votre place d'artiste/enseignant dans le dispositif de transmission d'un service public du théâtre, tout en répondant à l'écho de la précédente journée censée éclairer la place et l'exigence du théâtre comme Art.

Comment répondre par nos pratiques à l'évolution du théâtre ? Quels sont et seront nos moyens, nos outils, nos nouveaux espaces, nos désirs et nos manques ? De quelle projection dans l'art parlons-nous quand nous transmettons du théâtre ? Quelle est notre visibilité, notre responsabilité ? Comment répondre pédagogiquement à la révolution numérique et sociétale qui ne cesse de déplacer le lien humain, l'art et la vie... donc tout le spectacle vivant lié à la création ?

Nous aurons besoin de vos questions, de vos contributions, de vos propositions, et de votre enthousiasme afin d'y voir plus clair et de réaffirmer la place d'un enseignement artistique de qualité voué à une démocratisation culturelle qui se doit de stimuler le devenir d'un art... celui du théâtre.

Le 18 juillet, au matin à l'ISTS, nous nous retrouverons pour un traditionnel débriefing. Nous en profiterons pour aborder la **circulaire Filippetti** (à retrouver sur le site de l'ANPAD, rubrique : *textes officiels*) concernant la refonte de l'Éducation Artistique en un **parcours d'éducation artistique et culturelle** accompagnant toute la scolarité. C'est l'un des grands projets du quinquennat. En tant qu'artistes/enseignants, nous devons dès à présent prendre toute notre place dans ce dispositif afin d'en garantir un haut niveau d'exigence, notamment sur le volet de la formation des formateurs.

Nous remarquons chaque année que votre désir de parole est grand. Avignon est le lieu idéal pour se décentrer, s'interroger, réfléchir ensemble et débattre fraternellement. Nous prendrons le risque que chacun prenne la parole, s'exprime et se positionne sur la place qu'il joue dans cette « École » dont Antoine Vitez affirmait qu'elle était « le plus beau théâtre du monde ».

Cette année, je serais très peu parmi vous car je jouerais précisément aux mêmes dates dans le spectacle de Myriam Marzouki au Gymnase du Lycée Mistral, expérimentant à mon tour cette hypothèse féconde que l'art et l'enseignement d'un art sont bien les deux faces d'une même pièce... de théâtre.

En comptant sur votre présence « massive » en Avignon, je vous donne rendez-vous le 16 juillet au matin, pour l'ouverture de nos **Rencontres Professionnelles 2013**.

Bien cordialement à vous

Alain Gintzburger



ANPAD / rencontres professionnelles d'AVIGNON

16 et 17 juillet 2013

Conservatoire du Grand Avignon - 3 rue du Général Leclerc 84000 Avignon

18 juillet 2013

ISTS - Espace Saint Louis - 20 rue Portail Boquier 84000 Avignon

ART/THÉÂTRE/TRANSMISSION

Chers(es) anpadiens(nes),

Dixième année de présence des rencontres professionnelles de l'ANPAD en Avignon pendant le festival, avec pour thème cette année : **ART / THÉÂTRE / TRANSMISSION**

Ci-après le détail complet de ces rencontres :

- 1^e RENCONTRE :** « **Dionysos, Vilar et les autres...** »
Auditorium MOZART au Conservatoire : mardi 16 juillet de 10h à 13h00
Accueil + introduction par le président de 10h à 10h30, et ouverture de la rencontre à 10h30
- 2^e RENCONTRE :** « **Le théâtre est-il encore un Art ?** »
Auditorium MOZART au Conservatoire : mardi 16 juillet de 14h30 à 17h30
- 3^e RENCONTRE :** « **Comment enseigner l'art d'un théâtre à venir ?** »
Salle GABILLY au Conservatoire : mercredi 17 juillet de 10h00 à 13h00
- 4^e RENCONTRE :** « **Transmission, à la conquête de nouveaux espaces** »
Salle GABILLY au Conservatoire : mercredi 17 juillet de 14h30 à 17h30
- 5^e RENCONTRE :** **Débriefing - échange avec les adhérents**
Salle des Commissions 2^e étage à l'ISTS : jeudi 18 juillet de 10h à 13h

Le Président
Alain Gintzburger



ANPAD / AVIGNON formalités

Chers(es) adhérents(es)

Merci de vous inscrire avant le 30 juin prochain pour être pris en charge par l'ANPAD à l'adresse mail habituelle : administration@anpad.fr

Pour les conditions de prise en charge, l'ANPAD rembourse :

- Par personne : 2 nuits ;
- L'hôtel est remboursé à hauteur de 50 euros par nuitée (petit-déjeuner compris) ;
- Les repas de midi et du soir sont à la charge de l'adhérent ;
- Le déplacement aller-retour en train, deuxième classe (le remboursement du billet de train se faisant sur la base d'un tarif pris avant le 30 juin ou à un meilleur tarif). Merci d'avoir recours aux réservations anticipées et à prix réduits.
- Le remboursement se faisant sur présentation d'une facture d'hôtel ou d'hébergement, ainsi que de billets de transport accompagné du bordereau de remboursement dûment rempli (à télécharger sur le site de l'ANPAD à la rubrique réservée aux adhérents).

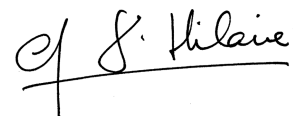
La prise en charge suppose la présence à toutes les journées de rencontres. En cas d'absence à l'une des rencontres, la prise en charge sera annulée de plein droit.

L'ANPAD pour des questions budgétaires, ne peut assurer la prise en charge que de 20 personnes, ainsi nous vous demandons donc de vous rapprocher de vos collectivités pour être missionné et de nous fournir une copie de cette demande. Ce n'est que cette condition remplie que l'ANPAD prendra en charge vos frais de transport et d'hébergement telles que définies ci avant. Vous trouverez en annexe un document à présenter à votre hiérarchie.

Grâce à vos efforts dans ce sens, d'autres collègues, qui ne peuvent se faire missionner, pourront venir et enrichir nos journées. Merci enfin de nous indiquer dès que possible si un missionnement vous est accordé, afin de nous permettre de répondre au mieux à l'ensemble des demandes.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous adresser un mail à : administration@anpad.fr

Christophe Saint-Hilaire
Administrateur



ANPAD / rencontres professionnelles d'AVIGNON

16, 17 et 18 juillet 2013
ART/THÉÂTRE/TRANSMISSION

demande de missionnement

Mesdames, Messieurs,

L'**ANPAD**, Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique, regroupe à ce jour 170 adhérents, enseignants détenteurs des Diplômes d'Etat et Certificats d'Aptitude, PEA, assistants, intervenants, en poste ou en recherche de poste.

Depuis 1986, date de la création de l'association, l'**ANPAD** a milité en faveur du développement des classes, puis des départements théâtre au sein des conservatoires et aujourd'hui, force est de constater que le travail accompli aux côtés des institutions et au sein des collectivités a porté ses fruits: Près de 190 établissements classés offrent aux publics l'accès à l'enseignement de la discipline théâtrale, depuis l'éveil, en passant par la création de classes à horaires aménagés théâtre (CHAT) pour certains, jusqu'au troisième cycle spécialisé menant au DET. D'autres établissements sont en phase d'ouverture au théâtre.

Il faut, bien entendu, mentionner que la relance des diplômes d'enseignement (DE et CA), pour lesquels l'**ANPAD** a travaillé activement aux côtés du Ministère de la Culture a permis de favoriser l'émergence de nouvelles classes ou de nouveaux départements théâtre.

Consciente de l'actuelle carence en dispositifs de formation à l'enseignement du théâtre, l'**ANPAD** s'est engagée dans la formation et la préparation aux épreuves des concours, puis dans l'accueil des nouveaux détenteurs des diplômes, créant ainsi une communauté professionnelle aux visages multiples. Une même ferveur pour le théâtre et sa transmission anime ses adhérents et les rassemble autour des questions de l'enseignement et de la formation, des pratiques amateurs, des nouvelles écritures scéniques et dramatiques...

Parmi ces problématiques figure celle de notre formation continue. En effet, comment, étant dans l'exercice de notre fonction d'enseignant, suivre les évolutions du théâtre aujourd'hui, celles qui questionnent la place et l'art de l'acteur et de la mise en scène, comment trouver des espaces de perfectionnement et de renouveau pédagogique et artistique, dans un monde mouvant et face aux avancées technologiques qui modifient nos perceptions, nos approches de la communication, de l'écriture, ainsi que notre pensée? Force est de constater qu'actuellement l'offre de formation continue proposée par le CNFPT reste très pauvre dans notre domaine.

De même, il n'existe pas encore en théâtre, comme cela se fait pour la musique et pour la danse, de formation diplômante au DE et au CA. Des stages, réservés aux intermittents (donc rarement accessibles aux professeurs titulaires de la FPT) et organisés par les Chantiers Nomades ont eu lieu en amont comme en aval des récentes sessions des examens, mais la filière, notamment à partir des cycles spécialisés des conservatoires ne prend pas en compte cette dimension de l'apprentissage.

L'**ANPAD** a, là aussi été actrice des journées de préparation aux épreuves du DE et du CA, comme elle a aussi tout récemment organisé une journée de préparation au prochain concours de PEA à l'intention de ses adhérents (novembre 2012), palliant ainsi à une réelle carence en la matière.

Nous avons commencé à nous rapprocher du CNFPT pour imaginer quelque chose en ce sens, mais beaucoup reste à faire pour ancrer durablement une offre spécifique à notre discipline artistique.

En attendant, nous poursuivons notre travail de formation au travers **des journées de travail** que nous organisons tout au long de l'année. Pour exemple de thématiques : les écritures contemporaines ; l'art de l'acteur dans tous ses états ; le Schéma d'orientation pédagogique ; cours, ateliers, stages : les modalités de l'enseignement du théâtre ; les départements - théâtre au sein des conservatoires ; L'éveil et l'initiation ; le référentiel d'évaluation des élèves, etc...

Ces journées sont à ce jour les seules possibilités pour nos adhérents qui travaillent au sein des collectivités territoriales de continuer à se perfectionner, interroger leurs pratiques, capitaliser des expériences, questionner leur enseignement et elles répondent à une réelle demande de leur part.

Elles sont donc essentielles dans nos fonctions au sein des établissements. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur notre rôle au titre de la formation continue, et nous vous demandons de bien vouloir en favoriser l'accès à vos professeurs de théâtre en exercice dans votre collectivité.

Cette formation est intégralement financée par l'**ANPAD**. Elle n'occasionne aucun coût pour les collectivités. C'est grâce à la prise en charge des transports et des défraiements au titre de la formation continue par les collectivités que vos professeurs de théâtre peuvent accéder à ces journées et poursuivre leur nécessaire formation continue.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre demande, au vu de la situation particulière pour les enseignants dans la spécialité théâtre.

Ce sera le gage de la vitalité et de la qualité de l'enseignement du théâtre sur l'ensemble du territoire, d'un engagement actif, conscient, responsable, portant la question du théâtre et des publics à son plus haut niveau au sein des territoires et dans les politiques de développement culturel qu'ils déploient, et de la meilleure intégration possible du théâtre au sein des établissements d'enseignement artistique.

Nous vous remercions de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à notre démarche et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations dévouées.

Alain Gintzburger
Président de l'**ANPAD**



L'ANPAD, Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique des écoles contrôlées et agréées par l'Etat, fondée en 1986, est une association régie par la loi de 1901, qui regroupe des artistes, enseignants d'art dramatique (professeurs, assistants, intervenants ponctuels) des conservatoires classés par l'Etat, ainsi que les détenteurs des diplômes d'enseignement (DE et CA) en recherche de postes.

Elle est subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'association, qui comptait en 2000 une cinquantaine d'adhérents, regroupe aujourd'hui près de cent soixante-dix membres répartis sur l'ensemble du territoire.

Les OBJECTIFS de L'ANPAD :

- Promouvoir l'enseignement public de l'art du théâtre sur l'ensemble du territoire et aider à son développement
- Créer des liens entre pédagogues, domaines artistiques et établissements d'enseignement
- Observer les évolutions de la création théâtrale et re-questionner les pratiques artistiques et pédagogiques
- Favoriser et développer les échanges et partenariats avec les institutions locales, régionales et nationales
- Contribuer à la formation initiale et continue des artistes-enseignants

L'ANPAD rassemble régulièrement ses adhérents, les partenaires institutionnels et associatifs, autour de travaux tels que :

- La place du théâtre au sein des conservatoires et sur les territoires
- Les Schémas départementaux de développement des enseignements artistiques
- Le Schéma d'Orientation Pédagogique, l'association ayant largement contribué à son élaboration
- La formation des formateurs
- Les diplômes d'enseignement en association avec le Ministère de la Culture
- L'éveil au théâtre
- L'évaluation
- Les innovations pédagogiques
- Les relations avec les écoles Supérieures

Les journées de travail organisées chaque année par l'association constituent une part importante de notre activité : questionnements des pratiques pédagogiques, des esthétiques, croisements des expériences, rencontres avec diverses personnalités artistiques, chantiers thématiques...

Certains de ces chantiers et rencontres donnent lieu à la publication de brochures et de documents.